

NOTE D'INFORMATION ELECTRONIQUE NE N°056

ACCESSIBLE SUR INTRANET RUBRIQUE NOTES DE SERVICES

Cible de diffusion : Diffusion Générale

Date diffusion: 05/02/2014

DIRECTION DE LA QUALITE GESTION DES RISQUES

Dossier suivi par : CLIN Secrétariat

Tél: 7 85 13 Pour affichage

Date limite d'affichage Non

Alerte Oui

CLIN

Rappelle les recommandations de la note N°629 du 6 novembre 2013

Rappel : Bactéries Hautement Résistantes aux antibiotiques émergentes (BHRe) ! Précautions à prendre à l'admission de tout patient ayant été hospitalisé à l'étranger et hors France métropolitaine dans les 12 derniers mois

Cette note fait suite à la note diffusée le 06/11/2013 pour rappeler les précautions à prendre dans **tous les services de soins** pour maitriser la diffusion des BHRe (*Enterococcus faecium* résistant aux glycopeptides et Entérobactéries résistantes aux carbapémènes).

L'absence de la mise en œuvre **immédiate** des précautions *ad hoc* dès l'admission devra conduire, en cas d'identification de BHRe, au dépistage de tous les patients-contact pris en charge en même temps que le patient porteur depuis le début de son admission.

La diffusion d'une BHRe (cas groupés) amènerait l'établissement à prendre des mesures extrêmement lourdes, dites « précautions spécifiques de type BHRe » : sectorisation des soins, arrêt des admissions, équipe de soins dédiée, renforcement de la maîtrise de l'environnement.

En conséquence, il est recommandé, suivant les recommandations diffusées en juillet 2013 par le Haut conseil de la Santé Publique :

- De repérer dès l'admission les patients à haut risque d'être porteur de ces BHRe
 - Rapatriement sanitaire quels que soient les pays / régions d'origine hors France métropolitaine
 - Notion d'antécédent d'hospitalisation (de plus de 24h) ou séance de dialyse à l'étranger et hors France métropolitaine dans les 12 derniers mois
 - o **Et aussi...** patient n'ayant pas voyagé hors France métropolitaine mais :
 - connu comme porteur de BHRe ou de contact avec un patient porteur de BHRe
 - venant de services ou d'établissements de métropole, connus comme foyer épidémique de BHRe (alertes diffusées par les autorités sanitaires et les CCLIN/ARLIN)

- De mettre en œuvre les mesures de contrôles suivantes devant tout patient connu porteur ou entrant dans les catégories de patients repérées ci-dessus :
 - Chaque fois que possible, accueil direct du patient dans le service de prise en charge médicale adaptée sans passer par les urgences
 - Admission en chambre individuelle avec mise en place immédiate des précautions complémentaires contact de type « 1 bis »
 - Dépistage systématique de BHRe par deux écouvillonnages rectaux (Ecouvillon rose « eSwab »® recouvert de matières fécales) ou un prélèvement de selles avec recherche des bactéries suivantes :



- Entérobactéries productrices de carbapénèmases (EPC)
- Enterococcus faecium résistant aux glycopeptides (ERG)

Ecouvillon rose « eSwab »®

Préciser **impérativement** la recherche des bactéries concernées, ainsi que, le cas échéant, le pays de séjour sur le bon de bactériologie

- Les résultats par culture sont obtenus en 48H à 72H (alerte systématique du laboratoire devant toute suspicion)
- La levée des précautions contact se fera à réception de la totalité des résultats s'ils sont **tous négatifs**

Tout transfert nécessaire vers une structure d'aval (SSR, SLD, HAD, EHPAD, ...) doit se faire en concertation avec l'EOHH.

L'équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière (EOHH) est à votre disposition pour tout renseignement (Purpan 77562, Rangueil 22844).

Pr. B. Marchou Président du CLIN Dr X. Verdeil Dr S. Malavaud Equipe Opérationnelle d'Hygiène Hospitalière

Pr. N. Marty Dr L. Cavalié Laboratoire de Bactériologie/Hygiène Dr J. Petit Directeur de la qualité et de la Sécurité des pratiques